




# Municipalité de St-Didace

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Chantale Dufort, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Didace, que le rôle de perception des taxes foncières générales et spéciales, des compensations et des autres taxes spéciales pour l'année 2023, a été déposé à mon bureau le 7 février 2023 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Didace  
ce 7<sup>ième</sup> jour de février  
de l'an deux mille-vingt-trois.

  
Chantale Dufort,  
Directrice générale